



SYNDICAT NATIONAL CFTC
Finances Publiques
Section du Pas de Calais



Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !

**Elections
Professionnelles**



**20 octobre
2011**

**Pour un syndicalisme
humaniste et constructif**

Comité Technique Paritaire
Départemental du 30 septembre 2011

Direction Départementale des Finances Publiques
Immeuble Foch Rue du Dr Brassart 62000 ARRAS

Ce C T P D s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Foch à partir de 9 h 15.
Il s'est terminé à 14 h 00

Président : M. Alain SAISON

Secrétaire : Mme Delphine MORTELETTE

Secrétaire adjoint : CFDT, M. Olivier HUYGHE

Ordre du jour :

- 1) Approbation des procès verbaux des CTPD des 10 février 2011 et 10 mai 2011
- 2) Bilan 2010-2011 de la Formation Professionnelle
- 3) Fusion des Trésoreries d'Arras banlieue et d'Arras municipale
- 4) Implantation d'un cadre A au Pôle Gestion Publique
- 5) Mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- 6) Tableau de bord de veille sociale
- 7) Bilan de la campagne IR 2011
- 8) Révision foncière
- 9) Questions diverses

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Annie LIANT, Secrétaire Départementale, S I P de Lens-Nord tél : 03 21 14 23 77
Rue Louis Armand, 62300 LENS
<http://062.cftc-tresor.fr>
CFTC : le syndicat constructif

1°: Approbation des procès verbaux des CTPD des 10 février 2011 et 10 mai 2011

Ces deux procès verbaux ne nécessitant aucune modification, nous les avons donc approuvé.

2°: Bilan 2010-2011 de la Formation Professionnelle

La Direction nous présente son bilan sur la période du 1er septembre 2010 au 31 août 2011. Comme d'habitude, tout va très bien dans le meilleur des mondes. CFTC DGFIP 62 tient à lui rappeler que de nombreux collègues n'ont plus la possibilité de se rendre aux formations, pourtant indispensables. En effet, et compte tenu des suppressions d'emplois effectuées dans les effectifs de leurs unités de travail, ils ne peuvent plus s'absenter aussi facilement que dans le passé. Ne voulant pas aggraver le retard dans leur travail, ils préfèrent, et c'est bien regrettable, ne plus participer aux formations, sachant qu'à leur retour de stage, le monceau de mandats, de courriers contentieux ou autre se trouvant sur leur bureau ne se sera pas traité tout seul !

La direction nous confirme que la procédure unique de recensement des besoins pour chaque agent de la DDFIP du Pas de Calais, via l'application Gasel est utilisée depuis la campagne d'évaluation-notation 2010. Certaines évolutions ont été apportées, laissant le choix entre la saisie d'une fiche complète et d'une fiche pré-remplie. Au cours de la période 2010-2011, 126 formateurs ont animé des actions formation professionnelle (77 sont issus de la filière fiscale, 49 de la filière gestion publique)

Formation reçue par les agents des deux filières, en journée-agent		
Année scolaire	2009 / 2010	2010 / 2011
Formation initiale	1519	1137
Formation continue	8354,50	6571
Préparation au concours	818,50	920
Totaux	10692	8628

Il convient de noter une baisse très importante de 19,30 % entre les deux périodes.

Le rapport que la Direction nous a fourni est particulièrement bien rédigé. Nous tenons ici à saluer le professionnalisme et l'investissement personnel du service Formation de notre département. Ce que nous mettons en cause, c'est uniquement la manière dont la formation est gérée, mais certainement pas la façon dont elle est faite. La nuance est assez capitale pour être soulignée.

3°: Fusion des Trésoreries d'Arras banlieue et d'Arras municipale

Fusion, encore Fusion, toujours Fusion...

La direction nous informe donc de son projet de fusion des Trésoreries d'Arras-Banlieue et d'Arras-Municipale. Elles sont actuellement situées dans un immeuble domanial sis 9, Rue du Crinchon à Arras et un immeuble locatif sis 8, Rue du Vert Galant. Ces deux postes seront amenés à se regrouper dans l'immeuble du Crinchon.

Selon la direction, la fusion de ces deux structures permettra de confier à une seule trésorerie la gestion de l'ensemble des communes gérées par la Communauté urbaine d'Arras (aujourd'hui réparties entre les deux) et faciliterait ainsi la consolidation des comptes. Cette entité plus importante serait mieux armée pour répondre aux attentes des collectivités locales. Mais, est-ce que cette fusion répondra aux attentes des collègues concernés, nous nous le demandons.

Charge de Travail	Arras Banlieue	Arras Municipale
Collectivités gérées	52	1
Nbre de budgets	174	26
Nbre de régies	233	65
Communes en réseau d'alerte	3	0
Nombre d'ESMS	1	3
Nbre de titres émis en 2010	18 255	21 256
Nbre de mandats traités en 2010	49 008	29 183

Pour ce qui concerne les emplois, au 1er septembre 2011, la Trésorerie d'Arras Banlieue dispose de 2 emplois A, 4 B et 4C et la Trésorerie d'Arras Municipale de 2 emplois A, 4 B et 2C. Cette fusion devrait prendre effet au 1er avril 2012. La direction nous fait part de son intention d'informer les agents des conséquences sur leur situation suite à fusion dans les

meilleurs délais (modification de leur installation matérielle et notification d'affectation sur la trésorerie fusionnée). Nous souhaitons que cela ne soit pas un vœux pieux. Nous serons très vigilants sur ce point... Nous connaissons parfaitement bien les conséquences humaines générées par des fusions de postes faites à la va-vite. Derrière les chiffres et la volonté de fusion de la direction, il y a des femmes et des hommes qui subissent au quotidien des décisions souvent prises à la légère et dans la précipitation.

La Direction nous a ensuite demandé de passer au vote, sachant que notre vote, quel qu'il soit, risquerait de mettre en cause la situation d'un collègue. Dans de telles conditions, nous avons refusé de participer au vote de ce point de l'ordre du jour.

4°: Implantation d'un cadre A au Pôle Gestion Publique

La Direction nous informe qu'une implantation d'un emploi de catégorie A au Pôle Gestion Publique financée par la disparition d'un emploi de R P (conséquence de la fusion des trésorerie de Bruay la Buissonnière et d'Houdain) a été validée par la Direction générale. La direction a décidé arbitrairement de renforcer la Division Dépenses et opérations comptables de l'Etat, dans le cadre de la bascule de la comptabilité de l'Etat sous CGL dans Chorus au 1^{er} janvier 2012. Cette implantation sera effective au 1^{er} septembre 2011.

Pour nous, sur le fond, c'est une excellente nouvelle, mais sur la forme, nous aurions voulu bien évidemment pouvoir discuter de l'endroit de l'implantation. Une fois de plus, une décision unilatérale de la direction, qui nous met devant le fait accompli. On peut faire mieux en matière de dialogue social !!!

La décision de l'implantation de cet emploi ayant été décidée en dehors de ce CTPD, nous avons refusé de participer au vote.

5°: Mise à jour du document unique d'évaluation de s risques professionnels (DUERP)

La Direction nous rappelle que le DUERP a été validé au cours du CTP du 12 octobre 2010. Il faut reconnaître que certaines actions ont été engagées et financées par le CHS, mais tout ceci est loin d'être parfait. Selon ses chiffres, 60 % des risques recensés ont été traités. L'actualisation de ce document permettrait dans l'avenir d'analyser de manière plus précise et plus rapide l'impact des actions mises en œuvre. 1.600 lignes avaient été recensées. Après élimination des doublons, il en restait encore 700.

Nous rappelons le classement de la Direction, soit :

32 % de risques classés A (intolérable)

23 % de risques classés B (substantiel)

36 % de risques classés C (modérés)

9 % de risques classés D (tolérables)

Ce classement n'engage bien évidemment que la Direction, car nous ne voyons pas du tout les choses comme elle, et nous lui avons d'ailleurs fait part de notre désaccord en la matière. Elle reconnaît d'ailleurs que définir les risques est une chose, les éliminer en est une autre, n'ayant parfois pas trouvé de solution à certains risques. Souhaitons que cela n'ait aucun impact sur nos collègues.

Certains travaux ont cependant été réalisés. La direction nous cite la création d'un escalier de secours au CDFP de Montreuil sur Mer, la pose de cloisons pour isolation phonique à la trésorerie de Bully les Mines, au Pôle CE de Calais et au SIP de Boulogne sur Mer, la motorisation de l'ouverture des grilles de l'entrée principale de la trésorerie d'Auxi-Frévent. C'est un premier pas, certes, mais de très nombreuses unités de travail restent encore dans un bien triste état... Les collègues concernés sauront très bien les reconnaître. On peut leur faire confiance !!

6°: Tableau de bord de veille sociale

La direction nous a communiqué une note du Directeur Général concernant la veille sociale. Cette note est réellement magnifique, le directeur évoque tout ce qui nous tient le plus à cœur... favoriser le dialogue social, améliorer les conditions de vie, la santé et la sécurité des agents. Bref, c'est formidable. Bientôt, les organisations syndicales n'auront plus de raisons d'être avec un Directeur aussi bienveillant..... Il faudrait que M. le Directeur Général vienne sur place pour comprendre ce qui se passe. Il veut améliorer lui-même les détestables conditions de travail de nos collègues, alors qu'il en est l'auteur, avec ses suppressions d'emplois, ses départs en retraites non remplacés, ses applications informatiques incohérentes...cette liste n'étant d'ailleurs pas exhaustive.

Soyons sérieux. La Direction Générale essaye désespérément de se justifier et il serait bon de lui rappeler que nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude.

Nous n'avons pas eu besoin de ses lumières pour comprendre le mal vivre de nos collègues, et heureusement, au passage. Le tableau de veille social a cependant le mérite d'exister, nous souhaitons donc que la direction générale mette en pratique ce qu'elle propose. Dire ce que l'on veut faire c'est bien, **mais le faire, c'est mieux**. Nous souhaitons longue et bonne vie au tableau de bord de veille sociale.

La direction a présenté ce point de l'ordre du jour sur un diaporama particulièrement mal installé. En effet, nous étions situés en face du rétro-projecteur, nous n'avons rien vu de ce diaporama, tournant le dos à l'écran. Bravo pour l'installation.

7°: Bilan de la campagne IR 2011

Comme chaque année, la direction nous présente son bilan de la campagne I R. Il y aurait tellement de choses à dire et à redire à ce sujet. Que dire de ces réceptions du public, sinon qu'elles sont de plus en plus difficiles en même temps qu'elles deviennent plus nombreuses ? Que dire sinon que les agents dont le métier est l'assiette et le recouvrement de l'impôt éprouvent de plus en plus un sentiment de malaise et de frustration lorsqu'on leur demande un travail qui s'apparente de plus en plus à celui d'une assistante sociale ou d'expliquer pourquoi la PPE n'est pas aussi élevée que souhaitée ?

Que penser sinon que peut être nous sommes allés un peu trop loin dans le service rendu à l'utilisateur lorsqu'on appréhende les chiffres ahurissants des réceptions du public en 2010 : 10 millions d'utilisateurs reçus pour la campagne de déclarations au printemps,... 15 pour la campagne d'avis d'août à décembre... La frontière entre rendre un service, venir en aide dans le cadre d'une difficulté et contribuer à faire de l'utilisateur un assisté a visiblement été franchie. Qui plus est dans un contexte économiquement très difficile, qui rend les usagers de plus en plus rétifs à « l'impôt » et se servent de la réception comme d'un exutoire contre la société et un défouloir sur les agents qui les renseignent...

La Direction nous a fourni un très joli document, avec de la couleur. Bref, tout mignon mignon... Et nous n'avions nullement l'intention d'en débattre avec elle... Mais, quelle ne fut pas notre surprise de constater que dans ce magnifique rapport, aucune mention n'était faite des collègues qui ont participé à cette campagne. Pas une ligne, pas un mot, de l'ignorance ou de l'indifférence, nous ne le savons pas. Le bilan de la campagne IR 2011 a l'air de donner satisfaction à la direction. Mais derrière cette campagne, ce sont des femmes et des hommes qui se sont investis, qui ont donné d'eux même, qui ont subi au quotidien l'agressivité sans cesse montant des usagers. Un petit signe de reconnaissance, un geste de sympathie, ce serait sans doute trop demander au rédacteur de ce sinistre rapport.

8°: Révision foncière

Concernant la révision foncière, la direction nous a fait une présentation orale de ce point de l'ordre du jour. Présentation très brève, elle n'a pas encore tous les éléments en sa possession. A noter que nous n'avons eu aucun document de travail concernant ce point de l'ordre du jour...

9°: Questions diverses

Nous avons souhaité interroger la direction sur la suite qu'elle a donnée à la pétition formulée par les agents du CDFP de Béthune. En effet, leur restaurant administratif a été fermé du 01/07 au 30/09/2011. Les agents ayant fréquentés le restaurant au moins 5 jours par mois du 01/01 au 30/04/2011 ont perçus des tickets restaurants. Il en a été de même pour les agents de la trésorerie municipale. Certains agents, pour des raisons diverses (santé congés, stage etc...) n'ont pas pu justifier de ce taux de fréquentation et n'ont pas bénéficié de titres restaurant. Les personnels du CDFP de Béthune contestent cette procédure qu'ils jugent discriminatoire et demandent que l'ensemble des agents titulaires au 30/06/2011 de la carte de l'association permettant l'accès au restaurant soient attributaires de titres restaurant pour ce trimestre de fermeture de l'établissement.

Réponse de la Direction : La direction n'a pas pu nous répondre, en effet, elle n'a jamais reçu cette pétition. Nous lui avons donc remis une copie de cette pétition, à charge pour elle de nous faire connaître sa position en la matière.

Colleuse d'enveloppes : La direction nous a informé que les unités de travail postant plus de 50 plis par jour seront prochainement dotées de nouvelles machines.

Vos délégué(e)s CFTC DGFIP 62 au C T P D

Gabriel GAILLARD

Titulaire

R. F. Boulogne sur Mer (E. M. R. 62)

Martine HENNEQUIN

Suppléante

D. D. Fi. P.

Catherine GAILLARD

Experte

S. I. P. Calais

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Annie LIANT, Secrétaire Départementale, S I P de Lens-Nord tél : 03 21 14 23 77
Rue Louis Armand, 62300 LENS
<http://062.cftc-tresor.fr>
CFTC : le syndicat constructif

Abonnement à la liste de diffusion du site CFTC DGFiP 62

Afin d'être informé(e) encore plus rapidement, il vous suffit de compléter le coupon ci-dessous . **Cet abonnement ne vous engage absolument en rien à l'égard de CFTC DGFiP 62.**

Je soussigné (Nom et prénom)

Poste comptable :

Adresse de messagerie :@dgfi.finances.gouv.fr

Coupon à renvoyer à
Catherine GAILLARD,
Trésorière CFTC DGFiP 62
S I P de Calais,
14 rue Descartes
62107 CALAIS CEDEX
03 21 19 08 97

Souhaite m'abonner à la liste de diffusion de CFTC DGFiP 62

Date :

Signature :

BULLETIN D'ADHESION AU SYNDICAT NATIONAL CFTC DGFiP

Je soussigné(e) déclare donner mon adhésion au Syndicat National CFTC DGFiP

Nom : Prénom

Nom de jeune fille : Né(e) le à

Domicile : Tél :

Affectation : Tél :

Grade : Echelon

Quotité de travail : 100 % 90 % 80 % 70 % 60 % 50 %

Option prélèvement mensuel : OUI NON

à....., le / / 2010
(signature)

à renvoyer à Catherine GAILLARD, Trésorière CFTC DGFiP 62
S I P de Calais, 14 rue Descartes 62107 CALAIS CEDEX
03 21 19 08 97

